

tous ces obstacles, d'opposer une résistance victorieuse aux menées du *Family Compact* et de tirer de la constitution tous les avantages possibles, même ceux que ses auteurs n'avaient point prévus.

Encouragés par ces succès, quelques-uns de nos représentants dépassèrent les limites de la prudence, et, pour mieux assurer l'influence du Bas-Canada—aujourd'hui la province de Québec—dans l'administration du pays, demandèrent que la représentation du peuple à l'assemblée législative fût basée sur le nombre de la population. Une proposition dans ce sens fut soumise à l'assemblée législative par M. P. J. O. Chauveau, député du comté de Québec, et combattue par Lafontaine, qui, prévoyant que la population du Haut-Canada—aujourd'hui Ontario—augmenterait plus vite que celle de notre province, ne voulut pas accepter ce mode de représentation, qui ne pouvait tourner, en définitive, qu'à notre détriment.

Le système du gouvernement responsable fut définitivement consacré par la sage politique de Lord Elgin, le plus illustre des gouverneurs anglais que nous avons eus avant la confédération. Ce gouverneur se guida exclusivement sur l'avis de ses ministres et ne dévia jamais de cette règle, même en face de la révolte des torys, en 1849, qui attentèrent à sa vie et incendièrent l'hôtel du parlement, parcequ'il avait sanctionné un bill accordant une indemnité aux victimes de 1837, dans le Bas-Canada.

Mouvement annexionniste

Ce fut la dernière tentative du *Family Compact* pour anéantir l'influence des Canadiens-français. Voyant qu'ils n'avaient pas réussi dans leur insurrection et que leur conduite avait été condamnée par les autorités impériales, ils organisèrent le mouvement annexionniste de 1849, auquel donnait une certaine actualité la crise commerciale que subissait alors le pays, par suite de l'établissement du libre-échange en Angleterre, puis, de guerre lasse, finirent par s'allier en 1854 à quelques-uns des chefs libéraux qui succédaient à Lafontaine.

Ère de progrès

Pour arrêter les conséquences du changement opéré par l'Angleterre dans sa politique fiscale et de la crise que ces changements avaient occasionnée au Canada, les ministères de coalition qui succédèrent à celui de Lafontaine inaugurèrent une ère d'améliorations publiques qui introduisirent des capitaux considérables dans le pays et donnèrent une grande activité aux affaires commerciales. Cette activité fut considérablement augmentée par le traité de réciprocité, qui ouvrit à tous nos produits naturels le marché si avantageux des Etats-Unis. Enfin l'abolition de la tenure seigneuriale couronna ces réformes économiques, qui imprimèrent une impulsion extraordinaire au progrès matériel du pays.

C'est encore aux gouvernements libéraux et de coalition, qui se sont suc-